

## Fiche - Le sujet au coeur de votre prise de parole

- Le sujet proposé ne peut être considéré comme secondaire ou anecdotique : il doit être compris et analysé avec précision et se situer au cœur de votre oral. C'est lui qui doit guider la structure de votre propos et doit donc faire l'objet d'une définition très rigoureuse. **Faites-en la lecture fidèle très tôt dans votre introduction ;**

- Chaque terme doit être défini dans votre phase préparatoire mais vous ne proposerez à votre examinateur qu'une **définition globale du sujet** après avoir mis les termes en relation les uns avec les autres. La compréhension des enjeux soulevés (Enjeu : ce qui est en jeu, les questions portées par le sujet), que vous identifierez en les mettant en relation avec la carte et les documents complémentaires, doit vous conduire à orienter la lecture de la carte et délimiter le champ d'analyse : il vaut mieux un propos incomplet pleinement dans le sujet qu'un propos très riche en connaissances mais éloigné du sujet lui-même !

- Par exemple, un sujet contenant les mots de « dynamiques » ou de « mutations » doit certainement vous amener à proposer une première partie présentant l'évolution spatiale majeure en cours sur le territoire d'étude : c'est un bon réflexe de **débuter votre plan par le plus important**, on ne pourra pas vous le reprocher !

- Deuxième exemple, le terme de « contrastes » (ou diversité) doit vous conduire à identifier la **variété des espaces ruraux en présence sur votre carte**. Plusieurs exemples sont possibles : bocage/openfield ; débocagisation puissante/ débocagisation peu avancée... ; en voie de périurbanisation/à l'écart de l'influence directe d'une métropole ; un littoral sous pression de l'urbanisation/ un littoral relativement délaissé ; espace à dominante agricole/ espace à économie présentielle... et/ou des mutations contrastées en cours (déprise agricole là /maintien d'une agriculture puissante ici ; spécialisation des productions agricoles dans un secteur de votre carte/diversification ou réorientation des productions ailleurs) et donc construire votre plan en fonction (proposer une **division territoriale**). Retenez ainsi que le territoire de votre carte ne forme peut-être pas un tout cohérent mais peut souvent être le siège d'une forte diversité géographique (travaillez à **différentes échelles** !)

- Le sujet peut également vous amener à **limiter votre champ d'analyse** soit du point de vue **spatial** (un sujet portant sur la plaine exclut de l'étude les possibles espaces de montagne de la carte sauf si ces derniers ont une influence sur la première) **ou thématique** (un sujet portant sur le tourisme ne peut inclure une étude du domaine agricole sauf si celui-ci possède un lien étroit avec le sujet (notion d'agrotourisme) : à vouloir « **tout étudier** » sans tenir compte des limites proposées par votre sujet, vous risquez de perdre de très nombreux points... Ainsi, si votre sujet porte sur l'espace viti-vinicole, le reste des territoires ne peut être compris dans l'étude qu'à travers ce sujet ! (Pourquoi la vigne est-elle absente d'une partie de la carte ? Comment le relief de cette carte explique la répartition de la ville ?...)

- En toutes circonstances, n'hésitez pas à montrer à votre examinateur tout au long de votre exposé que vous n'avez pas oublié le sujet (faites de **petites conclusions partielles intermédiaires** en réponse à ce dernier).

## Fiche - Des documents complémentaires au coeur de votre analyse de la carte topographique

Au nombre de trois au maximum, les documents complémentaires sont **essentiels** à la construction de votre argumentation et certaines règles doivent être appliquées avec rigueur dans leur utilisation :

- Dans l'ordre hiérarchique, ils ne sont pas premiers et la **carte topographique** reste le **document central** de l'épreuve : ainsi, toute analyse des documents doit conduire à une spatialisation de l'étude sur la carte. Par exemple, l'étude des caractéristiques de la SAU doit conduire obligatoirement à repérer sur la carte les espaces agricoles en lien avec les statistiques.

- Vous ne devez **pas en laisser un** de côté : il a été choisi par votre examinateur et doit donc absolument faire l'objet d'une étude. Cependant, il faut souvent **trier parmi les informations** celles qui sont de véritables **réponses au sujet**. Nul besoin d'être exhaustif dans l'approche.

- Avec le sujet, ils **orientent l'étude** de votre carte : ils n'ont pas été choisis au hasard, l'examineur souhaite vous faire dire quelque chose qui participe de la construction de votre **problématique d'approche** ; sans cette prise en compte, vous risquez de perdre gros !

- Introduisez-les avec rigueur dans votre propos :

→ D'abord en les présentant rapidement en **introduction** : ne vous limitez pas à reprendre leur titre (aucune plus-value) mais **localisez-les** précisément sur la carte topographique et avancez en une phrase **l'idée essentielle** qui va guider leur étude en liaison avec la problématique : en d'autres termes, montrez dès l'introduction en quoi ils vont vous permettre d'apporter **une réponse au sujet** ! Ne commencez pas l'étude à ce stade (pas de citation en introduction) ;

→ Ensuite, en faisant référence précisément à leur **contenu** dans votre **développement**. Montrez une **réelle considération** pour ces documents. Vous ne pouvez pas les traiter de manière éloignée et évasive. Votre approche doit respecter **deux étapes** :

- Dans un premier temps, il faut **prélever** précisément **l'information** en rapport avec votre sujet. Il ne s'agit nullement d'en faire l'étude complète. Seuls les éléments apportant une réponse à votre sujet doivent être pris en compte. La nature du document doit guider votre approche : **citez** précisément un passage d'un **texte** ; **citez** précisément les **chiffres** d'un document statistique, **décrivez** avec le souci de l'exactitude l'évolution d'une **courbe** ou d'un **graphique** ; **décrivez** avec un vocabulaire précis un document **iconographique** (photographie, publicité...)

- Dans un deuxième temps, les éléments prélevés doivent faire l'objet d'un **commentaire** faisant appel à des **connaissances précises** et à une réelle volonté de démonstration : c'est ici qu'il faut faire preuve de votre capacité à user d'un **vocabulaire précis** (rendements, productivité, terres labourables, surfaces toujours en herbe, économie présentielle... Liste non exhaustive) ;

- Il sera très apprécié de **mettre en lien** cette analyse avec la **carte topographique** ou les autres **documents complémentaires**. Cette approche croisée est **très valorisée** par les jurys et vous permet de mener une **approche spatiale** et donc géographique quelle que soit la nature du document : les documents d'accompagnement valent d'abord pour les informations qu'ils vous apportent pour **étudier le document principal, la carte**.

- Enfin, distinguez dans votre approche :

- les **documents objectifs** dont vous **citerez la source** [statistiques issues de l'INSEE (Ministère de l'Economie), de l'Agreste (Ministère de l'Agriculture), des collectivités territoriales (SCOT, PLU)]... Nul besoin de préciser qu'ils sont fiables. La **source précisée** suffit.

- ... et les **documents subjectifs** (**Marketing territorial** issu de collectivités locales, de PNR... souhaitant valoriser leur territoire, une photographie de **paysage** susceptible d'être envisagée selon différents regards parfois s'opposant : le périurbain, le touriste, le randonneur, l'agriculteur) sur lesquels il faut exercer l'esprit critique : cela ne signifie pas « être critique » (c'est mal, c'est bien...) mais expliquer le **but précis** de ce document en mettant en avant le contexte de son existence. A quelle situation tente-t-il de faire face ? Que nous montre-t-il des **représentations mentales** de tel ou tel acteur ?